

La séance est ouverte à 19 h 45 en présence de :

Elu-e-s : Tania Assouline, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie locale et à la Vie des quartiers.

Services de la ville : Sylvie Baste-Deshayes, Responsable du service Démocratie participative ; Julien Roman, Chargé de démocratie participative.

Représentant-e-s des Conseils de Quartier : Annie Piergentili, Yvon le Hérisse (La Noue - Clos Français) ; Jean-Pierre Bonnet, Françoise Lamonica, (Villiers Barbusse); Marie Thérèse Franckel (Centre-ville) ; Jean Sorondo, Olivier Cohen (Bas-Montreuil République) ; Jean-Michel Meyer, Nathalie Tricot (Solidarité-Carnot) ; Anna Tholander, Marisol Corral, Robert Nalet, Béatrice Weill (Paul Signac - Murs à pêches), Corinne Garin (Ruffins - Théophile Sueur) ; Frédéric Marion, Nathalie Baneux, Cléo D'Oreffice (Branly - Boissière).

Tania Assouline rappelle que cette réunion de la Coordination des Conseils de quartier avait été programmée avant l'été.

Ordre du jour :

- 1. Moyens mis à disposition des Conseils de quartier..... 1**
- 2. Rencontres Nationales des budgets participatifs..... 4**
- 3. Mise en œuvre des projets du budget participatif - saison 2..... 5**
- 4. Tour de table : bilan annuel et échanges de pratiques des Conseils de quartier.....6**

1. Moyens mis à disposition des Conseils de quartier

Tania Assouline indique que Julien Roman avait adressé au préalable un questionnaire aux Conseils de quartier pour recenser leurs besoins en communication.

Julien Roman souhaite revenir sur les outils attribués aux Conseils de quartier, recensés dans la fiche distribuée. Il est prévu que chaque Conseil de quartier puisse, en moyenne deux fois par an, faire rédiger un compte rendu de réunion par le prestataire désigné (actuellement Transcriptus). Par ailleurs, un nombre d'impression défini peut être réalisé pour les flyers ou les affiches. Le service Démocratie participative peut également aider les Conseils de quartier à l'élaboration de leurs affiches, selon la maquette établie. Pour la réalisation d'affiches plus complexes ou spécifiques, une mise en page avec l'aide du service Communication peut être demandée, mais les délais seront allongés.

Julien Roman invite par ailleurs les Conseils de quartier à communiquer leurs dates de réunion à leur chargé de démocratie participative respectif relativement en avance, afin qu'elles puissent être relayées dans Le Montreuillois. Ces réunions sont également inscrites sur le site internet de la Ville.

S'agissant de la convivialité, chaque Conseil de quartier dispose d'une enveloppe annuelle de 100 euros (un partenariat existe avec le Monoprix de Croix de Chavaux et le Carrefour Market de la rue des Lumières). En outre, 700 euros sont alloués à chaque Conseil au titre de l'Enveloppe Initiative de Quartier (EIQ) : ce montant sert à la mise en place d'outils spécialisés de communication ou d'actions d'animation du quartier. Cette enveloppe n'est pas systématiquement utilisée par tous, et peut être encore dépensée d'ici fin novembre.

Une intervenante demande s'il est nécessaire de remplir un document spécifique à cette fin.

Julien Roman le confirme. Le document est disponible sur le site de la ville ou auprès service Démocratie participative. Le formulaire doit préciser la nature de la demande et de la dépense.

Tania Assouline précise que depuis la mise en place du budget participatif, les EIQ ont été modifiées pour se concentrer sur des projets liés à l'animation des Conseils de quartier ou de petits projets nécessitant des budgets de fonctionnement.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Une intervenante demande, relativement à l'annonce des Conseils de quartier dans *Le Montreuillois*, s'il est possible de communiquer à l'avance toutes les dates, plutôt que mois par mois, quitte à informer de changements éventuels.

Sylvie Baste indique que cela est possible ; le Conseil Villiers Barbusse procédait de la sorte avec l'envoi d'un calendrier annuel.

Tania Assouline suggère d'envoyer ce calendrier au service, qui transmettra l'information au journal.

Une intervenante juge intéressante la possibilité de faire figurer 500 signets dans le journal : cela permet d'inclure un ordre du jour, et ainsi d'inciter les gens à assister à la réunion.

Sylvie Baste souligne que le service Démocratie participative intègre désormais deux chargés de démocratie participative vers lesquels certains quartiers sont fléchés. Elle se propose d'envoyer un message à chacun en leur précisant leur référent, ainsi que l'adresse email d'Hasna Sakkouni, coordinatrice administrative du service, à mettre en copie.

Tania Assouline précise que depuis le début de la mandature, le service Démocratie participative a été complètement remodelé et intègre désormais 4 agents :

- Sylvie Baste-Deshayes, responsable du service,
- Emmanuelle Roggeri, chargé de démocratie participative (référente pour les Conseils de quartier Ramenas / Léo Lagrange, Branly / Boissière, La Noue / Clos Français, Villiers / Barbusse, Bas Montreuil / République, Etienne Marcel / Chanzy, Bobillot.
- Julien Roman, chargé de démocratie participative (référent pour les Conseils de quartier Centre-ville, Jean Moulin/Beaumonts, Solidarité/Carnot, Bel Air/Grands pêcheurs, Signac/ Mur à pêches, Ruffins/Théophile Sueur, Montreau/Le Morillon).
- Hasna Sakkouni, coordinatrice administrative.

Julien Roman revient au questionnaire envoyé afin d'identifier les besoins en termes de communication. Souvent, ces besoins ont été formulés de façon disparate durant l'année, ce qui rend la mise en place d'outils ou de formation compliquée. Le questionnaire permet de disposer d'un état global et de pouvoir proposer des actions groupées. Pour l'instant, seuls Jean Moulin/Beaumonts, Branly/Boissière et La Noue ont répondu.

Un intervenant fait valoir qu'il ne l'a pas reçu, probablement en raison du récent changement d'adresse mail du Conseil de quartier. D'autres intervenants déclarent ne pas avoir vu le lien dans le mail.

Tania Assouline suggère aux représentants d'inclure leurs emails dans la feuille d'émargement. L'adresse « coordination » sera vérifiée et les emails manquants y seront ajoutés.

Julien Roman indique que le questionnaire fait ressortir trois niveaux de questionnement :

- les Conseils de quartier ont-ils besoin de mieux communiquer entre les membres du collectif d'animation ?
- Les Conseils de quartier ont-ils besoin de communiquer davantage avec les membres du Conseil de quartier ?
- Les Conseils de quartier ont-ils besoin de communiquer plus avec les habitants, notamment les personnes qui n'assistent pas aux Conseils ?

Selon les besoins, les outils vont différer (groupe Facebook, groupe Google, blog, site vitrine, etc.) Certaines formations existent déjà, mais il est également possible de mettre en place des actions ou des formations nouvelles en fonction des besoins et des capacités de chacun à alimenter ces outils.

Un intervenant comprend que le blog de la ville dédié aux Conseils de quartier n'existe plus.

Tania Assouline répond que ce blog a été abandonné depuis longtemps, car personne ne le gérait. En revanche, chaque Conseil de quartier peut décider de créer son blog. Par ailleurs, aujourd'hui, la page Facebook semble l'outil le plus simple et le plus adapté.

Un intervenant fait valoir que certaines personnes sont réfractaires à Facebook.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Tania Assouline indique que chaque Conseil de quartier peut créer les outils numériques qu'il souhaite. Les Conseils peuvent également fonctionner avec des affichettes et des flyers.

Une intervenante évoque les problèmes de délais d'impression. Il conviendrait peut-être de trouver des systèmes d'affichage en deux étapes.

Sylvie Baste rapporte que la Direction de la communication avait été conviée à une réunion pour évoquer cette problématique : les délais ont été nettement réduits depuis un an.

Tania Assouline fait valoir que les demandes d'impression doivent être transmises deux semaines à l'avance, ce qui reste un délai correct. En revanche, si le Conseil nécessite une aide pour élaborer son affiche, le délai est étendu à six semaines. L'impression à Montreuil se fait en régie directe via l'imprimerie de la Ville. De fait, ces délais sont incompressibles, l'imprimerie réalisant toutes les impressions pour la Ville.

Une intervenante juge les maquettes proposées peu lisibles. Elle pointe que, globalement, les affiches de la Ville de Montreuil sont superbes, et que celles élaborées pour les Conseils de quartier sont visuellement d'un niveau inférieur. Elle plaide pour obtenir plus de liberté dans la création des affiches.

Tania Assouline précise qu'il avait été réalisé une maquette simple, basique, qui puisse servir à tous les Conseils de quartier, en adaptant seulement quelques éléments pour créer une nouvelle affiche. Elle ajoute que chaque Conseil peut néanmoins élaborer sa propre maquette d'affiche.

Un intervenant répond que, dans ce cas, il faut veiller à inclure le logo des Conseils de quartier.

Julien Roman estime que les Conseils ont chacun des envies différentes. Certains élaborent leur propre maquette de façon simple et d'autres sollicitent les services de la Ville régulièrement pour des retouches sur la maquette de base.

Un intervenant suggère d'organiser un groupe de travail pour élaborer une maquette commune, avec la liberté de l'utiliser ou pas ensuite, pour chaque Conseil.

Un intervenant rappelle que le Conseil Villiers Barbusse s'est précédemment exprimé sur cette question et avait défendu l'idée que chaque quartier puisse utiliser sa propre matrice. Il ne comprend pas l'intérêt de créer un standard pour tous les Conseils de quartier.

Tania Assouline rappelle qu'elle ne s'y oppose pas. En revanche, dans la mesure où la Ville prend en charge l'impression, il est nécessaire d'obtenir sa validation sur la maquette.

Un intervenant fait valoir qu'en raison des délais d'impression, il ne peut avoir l'ordre du jour prêt à temps, et ne peut donc pas faire imprimer par la Ville.

Un intervenant pointe un aspect technique : certaines polices ne passent pas même si le document est basculé en format PDF.

Julien Roman confirme que si la nouvelle maquette est élaborée avec des polices particulières (en dehors des conventionnelles disponibles sous Word), celles-ci doivent être installées au préalable sur l'ordinateur qui va commander l'impression.

Une intervenante demande s'il est possible d'affecter une partie de l'enveloppe de fonctionnement à des frais de reproduction en dehors de l'imprimerie municipale.

Tania Assouline le confirme. Toutefois, elle juge dommage d'en arriver à cette solution. Elle acte par ailleurs le fait que chaque Conseil de quartier puisse élaborer sa propre affiche : il conviendra néanmoins de faire apparaître la mention « Conseil de quartier » afin d'identifier cette instance et d'apposer le logo correspondant.

Julien Roman souligne revient à la communication et indique qu'un atelier sur les utilisations possibles de Facebook (gestion de groupe, création d'évènements, alimentation d'une page, etc.) est proposé par la Vie Associative,

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

destiné aux associations. Si plusieurs Conseils de quartier en expriment le besoin, un même atelier dédié aux Conseils de quartier pourrait facilement être mis en place.

Julien Roman commente ensuite les réponses reçues au questionnaire. Il en ressort que les 3 Conseils de quartier ayant répondu ne souhaitent pas forcément ouvrir une discussion dans le cadre du Conseil de quartier avec tous les habitants. Par ailleurs, les Conseils de quartier semblent intéressés par les sites internet et les blogs : il existe un besoin de vitrines supplémentaires. Il invite chacun à y réfléchir et surtout les Conseils n'ayant pas rempli le questionnaire à le faire, afin de mettre en place une formation adéquate.

Une intervenante jugerait pertinent de modifier l'arborescence du site de la Ville et de faire remonter les informations relatives aux Conseils de quartier d'un ou deux niveaux. Une page dédiée serait idéale.

Tania Assouline répond qu'il existe déjà une page dédiée aux Conseils de quartier sur le site de la ville. Certes, le site n'a pas été modernisé depuis longtemps, mais un projet de modernisation global, lequel nécessite un budget important, est en cours. En revanche, la page relative aux Conseils de quartier est à jour. Il conviendrait sans doute de vérifier les coordonnées intégrées et de remonter les modifications à apporter le cas échéant.

Julien Roman indique enfin qu'il a établi une fiche intégrant les adresses des journalistes du *Montreuillois*. Il invite les Conseils de quartier à convier ces journalistes à leurs réunions plénières, car ils sont demandeurs de ce type d'informations.

Tania Assouline conclut ce point en donnant son accord pour l'élaboration par chaque Conseil de quartier d'une affiche libre, avec validation de la Ville.

Une intervenante s'enquiert des délais pour apposer les affiches dans les panneaux vitrés.

Sylvie Baste répond qu'une fois l'impression demandée, l'affichage, qui a lieu a priori le mercredi, est programmé. Le délai d'impression tient compte de cet affichage.

2. Rencontres Nationales des budgets participatifs

Tania Assouline rappelle que Montreuil va accueillir cette année les troisièmes Rencontres nationales des budgets participatifs. Il s'agit à la base de rencontres professionnelles qui permettent aux agents évoluant dans ce domaine d'échanger sur leurs expériences. Ces rencontres avaient beaucoup aidé les services de Montreuil pour mettre en œuvre la deuxième édition du budget participatif. Montreuil avait décidé de proposer à une délégation d'habitants de se joindre à la délégation Ville lors des rencontres de Grenoble et de Rennes. Depuis, ce principe s'est généralisé et certaines villes prévoient de venir avec des habitants. De plus, les ateliers et conférences seront ouvertes aux Montreuillois. Ces rencontres auront lieu les 8 et 9 novembre. Le déroulé est élaboré en concertation avec les trois autres villes : ce déroulé est en cours de validation et pourra être diffusé dans les Conseils de quartier, avec le formulaire d'inscription.

Judi 8 novembre

- Fin de matinée: Accueil et tour de France des budgets participatifs
- Après-midi : Visites des projets réalisés avec le budget participatif et des initiatives innovantes sur Montreuil
- Soirée: Conférence avec Yves Sintomer sur « l'impact des budgets participatifs sur la démocratie ».

Vendredi 9 novembre

- Matin : Table ronde sur les expériences de budget participatif dans les villes étrangères
- Après-midi : Ateliers et clôture des Rencontres

Sylvie Baste ajoute qu'une restitution des ateliers à des fins didactiques est envisagée.

Une intervenante demande comment a été réalisée l'évaluation de la première édition du BP.

Tania Assouline répond qu'un questionnaire avait été élaboré. Il s'en est suivi une série d'entretiens avec les différents acteurs (services de la ville, techniciens, porteurs de projets élus et non élus, Conseils de quartier). Une

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

restitution avait été faite en réunion de coordination en présence de l'évaluatrice, avec distribution d'un document. À la fin, des recommandations avaient été émises et ont servi à préparer la deuxième édition. Elle précise que le questionnaire était ouvert à tous les citoyens.

Sylvie Baste souligne que pour la deuxième édition un questionnaire en ligne, avec une diffusion plus large, sera de nouveau proposé.

Tania Assouline rappelle que toutes les préconisations avaient été prises en compte pour la deuxième édition. Par ailleurs, le règlement de cette deuxième édition avait été discuté en Comité de suivi du budget participatif.

Une intervenante demande si les services de la Ville nécessitent l'aide des Conseils de quartier pour l'organisation de ces rencontres.

Sylvie Baste indique qu'elle aurait souhaité proposer de la co-animation d'ateliers, mais que ce rôle n'est pas forcément évident à jouer pour tout le monde.

Un intervenant demande si les équipes ont songé à inviter les pouvoirs publics pour poser la question d'une possible sanctuarisation des budgets participatifs dans une politique publique.

Tania Assouline répond qu'il n'est pas prévu d'inviter le Préfet. Certes, ces rencontres pourraient constituer un moment d'interpellation. Elle juge toutefois important de ne pas transformer ces rencontres en un moment trop protocolaire ou institutionnel. En revanche, le réseau des villes à budget participatif pourrait devenir un outil de lobbying vis-à-vis des pouvoirs publics sur ces questions.

Sylvie Baste pointe qu'un atelier est dédié à l'avenir de ce réseau, et que la question de la pérennisation des budgets participatifs traversera l'ensemble des Rencontres.

3. Mise en œuvre des projets du budget participatif - saison 2

Tania Assouline rappelle que 36 projets, dont 2 à l'échelle de la ville, ont été élus. Les services ont commencé à intégrer ces projets. Par ailleurs, une réception de tous les porteurs de projets lauréats sera organisée le 11 octobre. L'objectif sera de présenter la méthodologie de mise en œuvre des projets. La première étape était de définir, pour chaque projet, le service pilote et les services associés à la mise en œuvre. Désormais, un calendrier avec une priorisation sur deux ans est en cours d'élaboration.

Sylvie Baste ajoute qu'actuellement les services pilotes étudient ce calendrier de lancement, de sorte qu'au moins un projet démarre dans chaque quartier. 97 projets sont pilotés par le service Aménagement et Mobilité durable, ce qui constitue une charge de travail très importante pour les 4 chargés de projet. De fait, un ensemble d'interlocuteurs est positionné autour de ce service, à savoir les antennes et le service Démocratie participative, dans l'optique de disposer de groupes projets autour de la mise en œuvre des projets. Il s'agira dans un premier temps d'organiser, secteur par secteur, les missions des services pilotes et des services associés ; dans un second temps, les porteurs de projet seront rencontrés par ces services pour confirmer les objectifs du projet, discuter de premières idées et scénarios d'aménagement. Ensuite, un groupe projet sera constitué (associant notamment des membres du Conseil de quartier correspondant) afin de continuer et d'affiner les scénarios d'aménagement, jusqu'à la validation du projet définitif.

Tania Assouline souligne que le budget participatif, qui amène une autre façon de faire des projets, est aujourd'hui réellement intégré dans le travail des services. Elle remercie le service Démocratie participative à cet égard.

Une intervenante demande si les projets de la première édition sont supposés être achevés avant la mise en œuvre de ceux de la deuxième édition.

Tania Assouline répond que la Ville s'était engagée à ce que les projets de la saison 1 soient terminés avant la fin de l'année 2018, mais certains glisseront malheureusement sur 2019. En effet, une dizaine de projets sont soit en cours, soit non commencés pour diverses raisons, mais restent néanmoins engagés. Elle reviendra vers les Conseils de quartier avec un calendrier. La mise en œuvre des projets retenus dans la saison 2 pourra néanmoins commencer en parallèle.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Un intervenant demande si les projets réalisés feront l'objet d'un suivi en matière d'entretien.

Tania Assouline le confirme dans la mesure où ces projets une fois réalisés deviennent un bien de la ville.

Une intervenante demande si le financement est toujours assuré pour les projets glissants sur 2019.

Tania Assouline le confirme, s'agissant de budget d'investissement.

4. Tour de table : bilan annuel et échanges de pratiques des Conseils de quartier

Tania Assouline rappelle que ce point vise à faire un rapide bilan annuel (nombre de plénières tenues, participation des habitants, activité du collectif d'animation) et à évoquer les bonnes pratiques de chaque Conseil de quartier.

Centre-ville : une intervenante évoque, depuis son arrivée dans le collectif d'animation, la tenue d'une réunion plénière et de réunions mensuelles animées par 4 à 9 personnes. Le Conseil de quartier éprouve des difficultés à être visible.

Solidarité Carnot : une intervenante indique que le collectif d'animation compte 8 à 9 membres. Une réunion se tient mensuellement. Le Conseil de quartier a décidé en outre de créer des sous-groupes et de tenir des petites réunions à thèmes (tranquillité, propreté, aménagement espace public/jardins/squares, développement économique/commerces/marché Carnot, petite enfance/jeunesse). Le Conseil de quartier a réussi à organiser deux plénières en présence des élus : l'une sur la propreté, l'autre sur le PLU et les aménagements dans le quartier. Ces deux plénières ont rassemblé 80 et près de 100 personnes. Une plénière se tient environ tous les trois mois. La diffusion en boîte aux lettres fonctionne de façon satisfaisante. Les questions sont remontées en amont pour préparer la réunion avec les élus. Le Conseil fonctionne plutôt bien, cependant, l'intervenante note quelques fluctuations dans la motivation des membres.

Bas Montreuil République : un intervenant s'interroge sur l'enjeu de la présente réunion : il jugerait utile de s'astreindre à un dialogue global, avec tous les Conseils de quartier, sur des problématiques qui les traversent tous. D'après lui, les Conseils de quartier font face à des problématiques similaires (propreté, solidarité, aménagement, etc.) qui pourraient être traitées de manière globale. Il serait également pertinent de questionner le rôle des Conseils et leur capacité à s'emparer de questions autres que l'aménagement, telles que les questions sociales. Il estime qu'à partir du moment où un Conseil de quartier donne l'impression qu'il ne sert à rien, les gens ne s'y rendent pas. L'intervenant estime que la méthode choisie par l'État, basée sur des relevés de l'Insee, pour définir la géographie prioritaire dans la politique de la ville désavantage le Bas Montreuil. Selon lui, le quartier n'est plus prioritaire alors qu'il connaît une situation désastreuse : il manque de tissu associatif et de travail de fond dans le domaine de la solidarité. Il ajoute qu'il serait sans doute intéressant de gérer les problématiques de pauvreté et d'errance : deux travailleurs sociaux s'occupent du quartier de la porte de Montreuil jusqu'à la Croix de Chavaux, ce qu'il estime totalement insuffisant, compte tenu de la complexité de ce quartier. Le premier Conseil de quartier de la saison a été consacré aux problèmes de sécurité en présence du commissaire de police. Il juge nécessaire d'accompagner les travailleurs sociaux à l'échelle des trois quartiers du secteur. En termes d'organisation, le Conseil de quartier tient des réunions mensuelles, et éprouve, comme tous, des difficultés à fonctionner.

Tania Assouline rappelle que ce point visait à faire un bilan annuel et à échanger sur les pratiques des Conseils de quartier. Il ne s'agissait pas d'évoquer les problématiques qui sont propres à chaque quartier. Elle ajoute que, toutefois, rien n'empêche que le traitement de certaines problématiques se fasse à l'échelle de plusieurs quartiers.

Une intervenante fait valoir que l'échange de pratiques aurait pu constituer l'objet premier de cette réunion. Elle demande s'il ne serait pas préférable de reprogrammer rapidement une réunion dédiée à ces échanges de pratiques.

Tania Assouline en est d'accord.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement avec en point principal le partage des pratiques des Conseils de quartier.

La séance est levée à 21 h 45.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.